



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



# MALADIES CHRONIQUES EVOLUTIVES ET TRAVAIL



**Mobilisation du réseau Anact-Aract  
pour le maintien dans l'emploi des personnes  
atteintes de maladie chronique**

**Michael GOETZ – Délégué régional Nouvelle-Aquitaine**



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



Améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles

Faciliter l'expression des salariés sur leurs conditions de travail, notamment lors de la conduite de projets de transformation des entreprises et des organisations.

Développer et proposer des démarches, méthodes et outils issus des retours d'expérience de projets pilotes conduits avec tous les acteurs de l'entreprise.

Conduire une activité de veille et d'étude sur les enjeux et les risques liés aux conditions de travail afin d'aider les pouvoirs publics et les partenaires sociaux à mieux appréhender les besoins émergents.



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Qualité de vie au travail

- **Prévention des risques, santé au travail**
- **Relations de travail, climat social**
- **Contenu, sens du travail, autonomie, équipe**
- **Travail de qualité, performances**
- **Equilibre vie professionnelle et personnelle, égalité F/H**
- **Parcours professionnels, compétences, maintien en emploi**

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite sans la permission écrite de l'organisateur.

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite sans la permission écrite de l'organisateur.





35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



# Promotion de la santé

## Travail = facteur de santé

- Mobilisation des acteurs
- Offre de formation Anact-Aract
- Club d'entreprises INCa – charte d'engagement



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Mobilisation des acteurs

- **Institutionnels (Agefiph, Sameth, Carsat, MSA, .. ) au niveau national et régional**
- **Associations de patients, partenaires sociaux**
- **Acteurs de l'entreprise (DRH, managers, référents handicap, IRP, ..)**

**Les encadrants de proximité et les services de santé au travail sont des acteurs prioritaires du maintien**



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUNI 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Offre de formation Anact-Aract :

- **Conduite de projet, connaissance acteurs**
- **La méthodologie Anact-Aract permet de construire et d'ajuster des actions sans forcément avoir connaissance des pathologies, en passant par les effets et les situations de travail handicapantes**
- **Le point clef est la meilleure prise en compte des variabilités dans le travail (intra individuelle, inter individuelle, du travail), et des circuits de communication**



35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Charte INCa

30 entreprises ont signé à ce jour



**Carrefour, Casino, Vinci, BNP, PSA, Société Générale, La Poste, AFNOR, Disneyland ...**



**Mutualité Français, Agence de Services et Paiement, Mairie de Bordeaux, ...**



**ADMR (SAP Corse), Fermiers Landais, Maison Chancerelle, ...**

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.





35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



## Charte INCa - 4 engagements :

- **Accompagnement maintien/retour à l'emploi**
- **(In)formation des parties prenantes**
- **Promotion de la santé**
- **Retour d'expérience, partage de bonnes pratiques**

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail. Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail. Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.





35<sup>ème</sup> CONGRÈS  
DE MÉDECINE  
ET SANTÉ  
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



**Merci pour votre  
attention**

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa